

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 2024-02-007

**Contrat d'intervention 2024-2025 SOLIHA Vaucluse -  
Point information, amélioration de l'habitat**

Rapporteur : *Franck JOUSSELIN*

<u>Date de Convocation</u> : 20 février 2024	<u>Séance du 27 février 2024</u>
<u>Date d'affichage</u> : 01 mars 2024	A 18h30, le Conseil Municipal de Morières-les- Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 23	
▪ Nombre de votants : 29	

### Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Catherine PRAT, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Jeanine FAVRE SECOND, Franck JOUSSELIN, Marie-Paule FOURMENT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Estelle ROLLE, Jennifer HAMAIDE, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Michel CAMPERGUE, Renée THOMAS, Marie-Laure PERDIGUIER, Marie GAGET-MARTIN, Annick DUBOIS, Christèle PELISSIER, Martine THEVENIN, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC

### Étaient absents excusés et représentés :

Pierre-Jean FAUCITANO pouvoir à Grégoire SOUQUE, Claudine BOISSEAU pouvoir à Huguette SAINT JEAN, Alain FIRMIN pouvoir à Marie-Paule FOURMENT, Jade MORENAS pouvoir à Michel CAMPERGUE, Philippe REYNERO pouvoir à Jennifer HAMAIDE, Jean-Marc FOUIN pouvoir à Annick DUBOIS,

### Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Le contrat d'intervention passé entre la commune de Morières-lès-Avignon et l'association Solidaires pour l'Habitat SOLIHA Vaucluse, est arrivé à son terme le 31 décembre 2023.

Sur la période 2022-2023, 43 personnes se sont présentées à la permanence de SOLIHA Vaucluse (38 propriétaires occupants, 2 propriétaires bailleurs, 3 locataires du parc privé), dont 22 personnes qui correspondaient aux critères d'aides et qui ont ainsi pu obtenir une subvention.

En effet, SOLIHA Vaucluse anime depuis plusieurs années le « point info Amélioration de l'Habitat » à raison d'une demi-journée par mois, en mairie annexe.

Il s'agit d'un service public que la municipalité offre aux Moriérois afin de les accompagner sur les financements et les avantages fiscaux qu'ils peuvent obtenir pour la réhabilitation de leur patrimoine.

SOLIHA Vaucluse est rémunéré pour le temps passé pour les permanences tenues en mairie pour un coût global de 5 900 euros par an, soit 11 800 euros pour les deux ans.

**Où l'exposé du rapporteur, le conseil municipal délibère, et**

- **APPROUVE** le contrat d'intervention 2024-2025 proposé par SOLIHA Vaucluse
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer ce contrat

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

à l'unanimité des membres présents,

Le 28/02/2024  
Le secrétaire de séance,

Nicolas CHASTEL



Le 28/02/2024  
Le Maire,

Grégoire SOUQUE

